

# C'EST AUJOURD'HUI QUE CA SE PASSE !

## SOMMAIRE

- Page 1 : Edito
- Page 2 : Soutien de la FSU aux cheminots, Témoignages, Pourquoi les statuts
- Page 3 : Tracts aux usager.es Témoignages, Pourquoi les statuts
- Page 4 : Stages ATSEM Stages droit des femmes

Fort de la sidération que ses réformes en cascade ont produite chez les salariés du public comme du privé, le gouvernement a voulu accélérer le rythme : il pensait avoir fait avaler sa réforme de la sélection à l'entrée de l'université, il lance en février sa réforme du bac et en avril sa réforme du lycée. Il lance aussi son plan 2022 pour la fonction publique, annonçant un plan de choc pour supprimer 120 000 fonctionnaires : plan de départ volontaire, salaire au mérite, recrutement massif de contractuels. En même temps, il lance son offensive sur le service public du rail en la centrant sur la remise en cause du statut de cheminot, mais en préparant la privatisation de la SNCF, comme l'ont déjà vécu d'autres services publics (La Poste, EDF-GDF, France Télécom).

Cette tornade devait faire place nette pour faire passer à l'automne la dernière des grandes réformes : celle sur les retraites, en espérant avoir brisé auparavant les places fortes de la résistance et notamment les cheminots, en utilisant la division tous azimuts.

Mais voilà ! A force d'arrogance, d'accumulation de contre réformes d'une violence sociale inouïe (ils s'attaquent à la protection sociale, au revenu des plus pauvres avec l'augmentation de la CSG, aux handicapés et aux malades), il a créé les conditions de ce qu'ils appellent la « coagulation » et que nous appelons la convergence des luttes. Dès janvier la résistance s'organise, avec des grèves et des blocages dans les campus universitaires, des grèves et des manifestations massives dans les hôpitaux et les Ehpad et les retraités prennent massivement la rue le 15 mars. Le 22 mars, la Fonction Publique se mobilise dans ses trois versants et aligne de puissantes manifestations partout en France. Les cheminots annoncent une grève inédite, étalée sur trois mois, à partir du 3 avril, qui a vu la convergence de nombreuses mobilisations : La Poste, avec des grèves reconductibles des facteurs depuis 3 semaines en Gironde, les étudiants en lutte contre la sélection, le secteur de l'énergie avec un plan de grève reconductible sur plusieurs semaines,...

C'est un tournant : le gouvernement se trouve devant un mouvement d'ampleur qui peut paralyser le pays. Alors qu'il a jusque-là traité par le mépris tous les mouvements revendicatifs, les syndicats (fausses concertations) et le parlement (ordonnances), il sent que le vent tourne. Le pays commence à exprimer un profond sentiment d'injustice. Les attaques en règle contre les conquits sociaux et les services publics ont pour pendant les cadeaux et la complaisance vis-à-vis des plus riches (les actionnaires, les grands groupes financiers, l'évasion fiscale). Cette situation est intolérable et elle implique l'organisation d'une résistance collective entre les salariés du public et du privé, entre les usagers et les secteurs en lutte. Comme l'a dit un cheminot « même de Gaulle a dû céder en 1968. Alors Macron, qui n'est tout de même pas de Gaulle, on va l'obliger à nous entendre ! »

***C'est tous ensemble qu'il faut frapper, c'est tous ensemble qu'on va gagner !***

C'est maintenant que nous devons intensifier notre mobilisation dans la Fonction Publique et faire vivre la convergence des luttes avec tous les grands services mobilisés, en danger de disparition, au profit des seuls intérêts financiers et au détriment des droits élémentaires de toute la population.

**« Aucun de nous, en agissant seul, ne peut atteindre le succès » Nelson Mandela.**

**Graziella Danguy**  
**Co-Secrétaire Départementale**



**Edito**

**F.S.U. Gironde**  
44 cours Aristide Briand  
33000 Bordeaux  
tél :  
05 47 33 29 23  
[fsu33@fsu.fr](mailto:fsu33@fsu.fr)  
[www.fsu.org](http://www.fsu.org)

N°ISSN : 1278-8635  
N° CPPAP : 0715 S 08131

Directeur de la Publication :  
Graziella Danguy.

44 cours Aristide Briand  
33000 Bordeaux  
Prix 0,70 euros

Imprimé par SNUIPP Gironde  
44, crs A Briand, 33000 BORDEAUX

Ce bulletin vous a été adressé grâce au fichier informatique de la FSU de Gironde. Conformément à la loi du 8 janvier 1978, vous pouvez avoir accès aux informations vous concernant ou les faire effacer en vous adressant à la FSU GIRONDE, 44 cours Aristide Briand, 33000 Bordeaux

# Des besoins de la population, le gouvernement n'en a rien à cirer,

Lors de la manifestation du 22 mars, la FSU Gironde a tenu à recueillir des témoignages de personnels de la fonction publique en grève ce jour là.

**Valerie / professeure en lycée / Bordeaux**

35 élèves par classe : comment les faire réussir tou-tes ?

**Thomas / fonctionnaire territorial du département (infrastructures routières)**

La réduction des effectifs entraîne une désorganisation et une surcharge de travail. On n'y arrive plus !

**Alexandre / personnel technique / université Bordeaux Montaigne**

Précarisation du travail, continuité du service altérée, manque de personnel statutaire, externalisation des missions, turn-over : burn-out. On n'est pas rentré dans la nouvelle université de Bordeaux : on nous fait payer le prix de la dissidence.

**Jean Dominique / postier / Bordeaux**

En 10 ans 100 000 emplois statutaires ont été supprimés à La Poste. Des contractuels précaires ont été embauchés pour compenser. Contrairement aux messages publicitaires de La Poste, on n'a plus le temps d'accorder de l'attention aux usagers ! Maintenant on fait de la « distribution pilotée » de courrier, la poste choisit de favoriser les clients qui reçoivent beaucoup de courrier au détriment des autres.

**Emmanuelle / professeure des écoles en maternelle / Bordeaux**

Je suis de plus en plus démunie pour aider mes élèves en grande difficulté depuis que les RASED disparaissent en maternelle

## La FSU exprime son soutien aux agent.e.s de la SNCF en grève

Pour la FSU, la contre réforme que compte mener le gouvernement pour l'avenir de la SNCF, ne répond à aucun impératif réglementaire ou financier ni à aucune nécessité de service public. Alors que notre pays a besoin de voir se développer et se moderniser son service public ferroviaire, le gouvernement organise son démantèlement.

Contrairement à ce que propage le gouvernement, les cheminots ne sont pas responsables de la dette de 55 milliards d'euros qui est essentiellement due aux orientations des 30 dernières années au profit du développement exclusif du TGV.

Ce projet de contre réforme ne répond pas non plus aux impératifs d'aménagement du territoire en remettant en cause l'avenir des «petites lignes». Déjà, depuis plusieurs années, la SNCF a ralenti, parfois stoppé, les investissements nécessaires à l'entretien et aux travaux sur ces lignes.

Le gouvernement présente cette réforme sous couvert de nécessité de modernisation. Les mêmes promesses d'investissements et de développement avaient été faites pour le Fret SNCF ouvert à la concurrence il y a plus de 10 ans. Or, aujourd'hui le constat est que le transport Fret a été fortement réduit, reléguant aux oubliettes l'amélioration du trafic routier et la réduction de l'empreinte écologique.

Au même titre que les fonctionnaires possèdent un statut qui permet l'égalité de traitement et d'accès au service public par tou.te.s les citoyen.ne.s, le statut des cheminots et celui de la SNCF (entreprise publique) permettent de ne pas soumettre la sécurité des voyageurs aux seules injonctions du profit économique. Pour toutes ces raisons la FSU tient à témoigner de sa solidarité pour les agent.e.s de la SNCF en lutte. Elle considère que l'avenir des transports ferroviaires devrait faire l'objet d'un grand débat public.

### Une cagnotte pour les cheminots grévistes :

[http://cgt.fr/Soutenez-les-cheminots-en-greve.html?var\\_mode=calcul](http://cgt.fr/Soutenez-les-cheminots-en-greve.html?var_mode=calcul)

OU <https://www.lepotcommun.fr/pot/yj07i0p3>

OU <https://www.leetchi.com/fr/Cagnotte/31978353/a8a95db7>

## Pourquoi les menaces sur le statut

**Bernadette Groison , secrétaire de la FSU**

Pour prendre en charge efficacement l'intérêt général, on a besoin d'agents qui travaillent ensemble avec des droits et des obligations communs garantis par la loi, s'articulant avec des règles particulières adaptées à chacun des secteurs d'activité. C'est ce que permet le statut : il assure à la fois le respect de principes fondamentaux et la souplesse de fonctionnement qui est celle de la fonction publique. Car contrairement à certains clichés, elle n'a cessé de montrer son adaptabilité. S'il y a des blocages et des dysfonctionnements, c'est d'abord à cause des politiques de réduction des moyens, de démarches managériales à court terme et du recours accru à des contractuels.

at CGT Cheminots  
Bordeaux Gare

# ...donnez nous les moyens de faire bien notre travail !

Tract aux usager.es à télécharger sur le site [www.fsu33.org](http://www.fsu33.org)

## ALERTE AUX USAGER-ES DES SERVICES PUBLICS!

Vous assistez à une avalanche de réformes touchant différents secteurs en crise, réformes que le gouvernement présente comme une solution permettant enfin de « moderniser » le pays.

À la SNCF, dans l'Éducation Nationale, dans la santé (hôpitaux, EHPADS...), ces réformes menées tambour battant, sans réel débat, vont toutes dans le sens d'une remise en cause des services publics. Tous sont visés. Elles s'inscrivent dans le « PAP 2022 » (Programme Action Publique 2022) qui veut « accompagner rapidement la baisse des dépenses publiques ». Il s'agit de « ...proposer des transferts entre les différents niveaux de collectivités publiques, des transferts au secteur privé, voire des abandons de missions ». En clair : abandon des missions là où ce n'est pas rentable, ou regroupement de services (au détriment de la proximité) et perspective de privatisation là où c'est rentable.

Dès 2018, les collectivités territoriales seront mises sous tutelle financière de Bercy par des « contrats » leur imposant des suppressions de services, notamment sociaux, et des réductions de personnels. Le ministre Darmanin a parallèlement annoncé le recrutement de contractuels précaires en lieu et place de titulaires. 120 000 postes de fonctionnaires doivent être supprimés d'ici 2022.

**Or le statut du fonctionnaire, fondé sur les principes de responsabilité et gage du haut niveau de qualification des personnels protège les citoyennes et les citoyens, en leur assurant un traitement égal et impartial.**

## Les usager-es, sont tous concernées

la France était un pays remarqué pour la haute qualité de ses services publics. De coupes budgétaires en coupes budgétaires, ils se sont dégradés, au point que l'hôpital public, les EHPADS sont au bord du burn-out, les classes sont surchargées dans les écoles, collèges et lycées, les lignes de chemin de fer mal entretenues, quand la SNCF s'occupait seulement de quelques grandes lignes TGV ou d'investissements à l'étranger.

Le gouvernement veut accentuer définitivement ce repli aujourd'hui au détriment de la population. Car le service public de qualité, gratuit ou à bas prix, est la richesse de ceux qui n'en ont pas ! Quand nous aurons basculé dans un modèle à l'anglaise...il sera trop tard : Nous aurons définitivement quitté le modèle de la République qu'avaient installé les Résistants à la Libération, pour plonger dans les eaux glacées de la logique d'entreprise et de la seule rentabilité.

**La cohésion d'une société et de ses territoires passe par des services publics de qualité et accessibles à tous. Ce gouvernement, qui a déjà tant fait de cadeaux aux riches, veut en plus transférer ces secteurs aux marchés.**

**Défendez-les ! En soutenant les différents secteurs de la Fonction Publique et les cheminots en lutte, en participant aux actions et aux manifestations pour défendre nos services publics en Gironde.**



**Virginie / infirmière psychiatrique / Bordeaux**  
2 infirmières pour 24 patients en très grande souffrance, j'ai le sentiment de ne plus être soignante, de ne plus faire le métier pour lequel j'ai été formée. Il n'y a plus d'humanité par manque de personnel et de formation. En plus du manque de reconnaissance et de respect, nous avons de plus en plus de responsabilité et de compte à rendre. La pression administrative nous fait travailler avec un sentiment d'insécurité : beaucoup de burn-out.

**Annie / pôle emploi / Bordeaux**  
Maintenant si quelqu'un vient à l'accueil pour un stage en entreprise, il n'y a plus de personne habilitée à répondre à ses questions. Cela met les gens très en colère !

**Valérie / assistante sociale Éducation Nationale / St André de Cubzac**  
Nos secteurs d'interventions sont de plus en plus grands et mal organisés, par manque de postes et de moyens. Notre travail et notre niveau de qualification n'est pas reconnu par l'administration et nous avons le sentiment que notre voix ne compte pas dans les équipes éducatives. Nous ne pouvons plus répondre aux situations sociales de plus en plus difficiles des collégiens ou lycéens.

## mettent en danger la fonction publique ?

**Jean marc Canon CGT fonctionnaire.**

En fait, il s'agit de mettre le fonctionnaire à l'abri des pressions pour qu'il puisse rendre le service public de manière neutre et impartiale et, le cas échéant, de pouvoir refuser des ordres au caractère illégal.

Arrêtons-nous donc un instant sur la question du non-titulariat : imagine-t-on un seul instant qu'un agent, dont le renouvellement de contrat est suspendu au bon vouloir de tel ou tel employeur public, pourra aller à l'encontre d'ordres dont il sait pourtant qu'ils contreviennent aux règles républicaines ? Il faut donc le dire haut et fort : **le statut, c'est avant tout une garantie pour les citoyens d'une fonction publique assurant l'égalité de traitement de toutes et tous** et évitant les dérives de toutes sortes.

**Anicet LePors, ancien Ministre.**

Le statut initié par la loi du 13 juillet 1983 a complété et approfondi la conception originelle inspirée du programme du CNR en même temps qu'il en a étendu le champ aux agents des fonctions publiques territoriale, hospitalière et de recherche, regroupant ainsi 20 % de la population active. Ce statut fédérateur est le résultat de quatre choix : **celui du fonctionnaire-citoyen qui en appelle à sa responsabilité plutôt qu'à son obéissance**, le choix du système de la carrière garant de la neutralité de l'administration et de l'indépendance du fonctionnaire, le choix d'un équilibre pertinent entre unité et diversité par la mise en place d'une fonction publique « à trois versants », enfin, le choix d'établir cette architecture sur des principes républicains ancrés dans l'histoire. On comprend qu'une telle construction idéologique et juridique qui, dans un environnement libéral dominé par la finance internationale, tend à développer une logique de service public, voire de démarchandisation, soit inadmissible pour les dominants.

Numéro -151 bis Mars 2018



# STAGE: LES MÉTIERS D'ATSEM ET D'AGENT TERRITORIAL

Le SNUTER- FSU Gironde, syndicat de la territoriale qui fait partie de la Fédération Syndicale Unitaire, organise un stage de formation destiné aux Atsem et agents techniques des collectivités territoriales intervenants dans les écoles.

Les difficultés rencontrées lors de l'exercice du métier d'ATSEM et d'agent territorial travaillant dans les écoles se sont particulièrement accrues ces dernières années : responsabilités, relations avec les collectivités, l'école ou les parents, remise en question du temps de travail, attaques permanentes contre la Fonction publique territoriale. C'est l'occasion de venir débattre de votre métier avec vos collègues de tout le département.

**Ce stage abordera les points suivants :**

- Le décret 2018-152, paru le 1 mars 2018 : ce qui va changer, ce qui reste à obtenir
- Le métier d'ATSEM au quotidien
- Statuts et droits individuels et collectifs
- La durée du travail
- Evolution de carrière
- Toutes les questions ou thèmes que vous souhaitez aborder

**Ce stage est ouvert à toutes et tous, syndiqué-es ou non**

**VENDREDI 25 MAI 2018  
DE 9 HEURES À 17 HEURES  
LYCÉE GUSTAVE EIFFEL À BORDEAUX**



## LICENCE SANS CONSCIENCE : QUEL 1ER CYCLE À L'UNIVERSITÉ ?

Judi 5 avril 18h-20h

Univ. Bordeaux Montaigne Amph B 200

*Du Collectif Education. j'écris ton nom*  
A retrouver sur Facebook



ENGAGÉ-ES AU QUOTIDIEN

**Mercredi 13 juin 2018**

### STAGE INTERSYNDICAL : LA QUESTION DU DROIT DES FEMMES

(FSU, solidaires, CGT, Unsa):

#### « Assurer l'égalité salariale et professionnelle »

Nous évoquerons :

- temps partiels, la contractualisation,
- l' inégalité de carrière inégalité salariale,
- la mixité des métiers et des filières scolaires.

Le stage se déroulera en présence de

**Rachel Sylvera**, économiste et professeur à l'Université de Paris Ouest Nanterre et **d'une militante féministe espagnole** qui nous racontera pourquoi 6 millions de femmes ont fait grève le 8 mars en Espagne.

Attention s'inscrire avant le 13 mai.  
Modalité d'inscription sur le site [www.fsu33.org](http://www.fsu33.org)



Le service public, on l'aime, on le défend

